

DEC 137/2022

DECISION

Objet : signature d'un contrat d'engagement avec l'Association Musique Expression Animation pour la cession de droit de représentation du spectacle « Léon et le Père Noël » création de la Compagnie « Théâtre La Filoche »

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2020 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de l'Association Musique Expression Animation
- Le Maire soussigné,

DECIDE:

ARTICLE 1 : est signé avec l'association Musique Expression Animation, représentée par Madame Christelle Barbosa de Castro un contrat d'engagement pour la cession de droit de représentation en vue de la réalisation du spectacle de marionnettes « Léon et le Père Noël » à destination des scolaires aux conditions suivantes :

Coordonnées du mandataire :

Musique Expression Animation
représentée par Madame Christelle Barbosa
24, place de la Liberté, MDA – 59100 Roubaix
N° de SIRET : 390 358 893 000 35 – Code APE : 9001 Z

Date et horaire des prestations :

Le jeudi 1er et le mardi 06 décembre pour les scolaires soit 6 séances (9h30/10h30/14h00)
Durée de chaque séance : 45 minutes
Montant total TTC de la prestation pour les scolaires : 2700 € (Deux mille sept cents euros) TTC.

Date de signature du contrat : le 27/09/2022

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

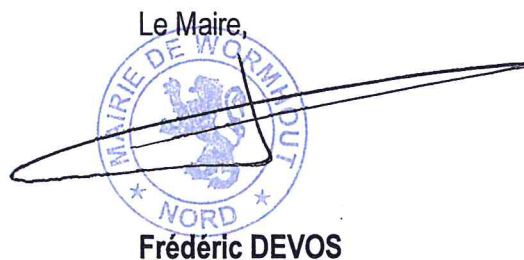
A Wormhout, le 27 / 09 /2022

Le Maire,

Acte rendu exécutoire par
Dépôt en sous-Préfecture le 29 /09 /2022
Publication ou notification le : 29 /09 /2022

Le Maire

Frédéric DEVOS



Frédéric DEVOS

